



TERRE CUITE ET CONSTRUCTION



**Maçonneries d'hier ...
source d'inspiration pour aujourd'hui**

Maçonneries d’hier ... source d’inspiration pour aujourd’hui	1
Théâtre Jean Vilar à Louvain-la-Neuve	
<i>OUEST architecture</i>	2
Logements et bureaux à Liège	
<i>Olivier Fourneau architectes</i>	4
Bibliothèque à Hal	
<i>WE-S architecten</i>	6
Ecole Sint-Pieters à Korbeek-Lo	
<i>czaar architecten</i>	8
Architecture nationale	
Habitation avec atelier d’artiste à Mortsels	
<i>dmvA architecten</i>	10
Architecture internationale	
Centre intégré pour enfants à Leeuwarden, Pays-Bas	
<i>De Zwarte Hond en collaboration avec Studio Nauta</i>	12
Technique	
Nouveau Règlement pour les Produits de Construction et langage “commun” pour la commercialisation des matériaux de réemploi	14
Fabricants belges de briques et de tuiles	16



TERRE CUITE ET CONSTRUCTION est la revue trimestrielle
éditée par la Fédération Belge de la Brique.
Pour plus d’informations, n’hésitez pas à nous contacter.

ABONNEMENT ET REDACTION Laurie Dufourni
EDITEUR RESPONSABLE Kristin Aerts
www.brique.be · info@brique.be
ADRESSE Rue des Chartreux, 19 bte 19 · 1000 Bruxelles
TÉL. 02 511 25 81
RÉALISATION Graphiius

**SI CE N’EST DÉJÀ FAIT, COMMUNIQUEZ-NOUS
L’ADRESSE E-MAIL À LAQUELLE VOUS SOUHAITEZ
RECEVOIR NOS PUBLICATIONS DIGITALES.**

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



www.facebook.com/baksteenbrique



www.instagram.com/baksteenbrique



www.pinterest.com/baksteenbrique



www.linkedin.com/company/baksteenbrique



Maçonneries d'hier ... source d'inspiration pour aujourd'hui

Regardez autour de vous ... La brique est très présente dans notre environnement bâti. Matériau d'hier, d'aujourd'hui et de demain, la brique a accompagné, accompagne et accompagnera des générations d'architectes et de bâtisseurs dans tous types de projets et dans toutes les formes architecturales.

Fortes de leur longévité, les maçonneries anciennes peuvent ainsi devenir un écrin, un point d'ancrage, un fil rouge pour accueillir de nouveaux projets. Les maçonneries d'hier deviennent alors source d'inspiration pour une architecture contemporaine.

Aucun doute, le "brique + brique" résulte en un environnement bâti cohérent dans lequel tant les maçonneries anciennes que nouvelles sont sublimes.



Théâtre Jean Vilar à Louvain-la-Neuve

OUEST architecture

Impossible d'expliquer ce projet sans évoquer la ville qui l'abrite. Louvain-la-Neuve est une ville universitaire étrange, fascinante et post-moderne, créée dans les années 1970, façonnée de toutes pièces sur un vaste terrain en pleine campagne, à une quarantaine de kilomètres au sud de Bruxelles. La ville repose sur une immense métrastucture : d'imposants piliers de béton tous les 8 mètres soutiennent deux niveaux souterrains de parkings, de voiries, de stockage et d'espaces techniques. Au-dessus, une ville piétonne s'entremêle avec ses facultés, ses commerces et restaurants, sa gare, ses infrastructures et ses logements étudiants. Ce projet ambitieux, entièrement « dans l'air du temps », a été conçu et construit dans un délai très court, si court que certains projets et bâtiments ont évolué au fil des travaux.

Le Théâtre Jean Vilar, par exemple, initialement prévu pour accueillir un restaurant universitaire, a été transformé en théâtre pendant sa construction. En activité depuis quarante ans, le théâtre a acquis au fil des ans une légitimité et une réputation incontestables dans la ville et ses environs. Les possibilités techniques limitées du bâtiment et le manque d'ouverture sur la ville devenaient de plus en plus problématiques et ont poussé le maître d'ouvrage à lancer un concours d'architecture pour repenser l'ensemble du bâtiment.

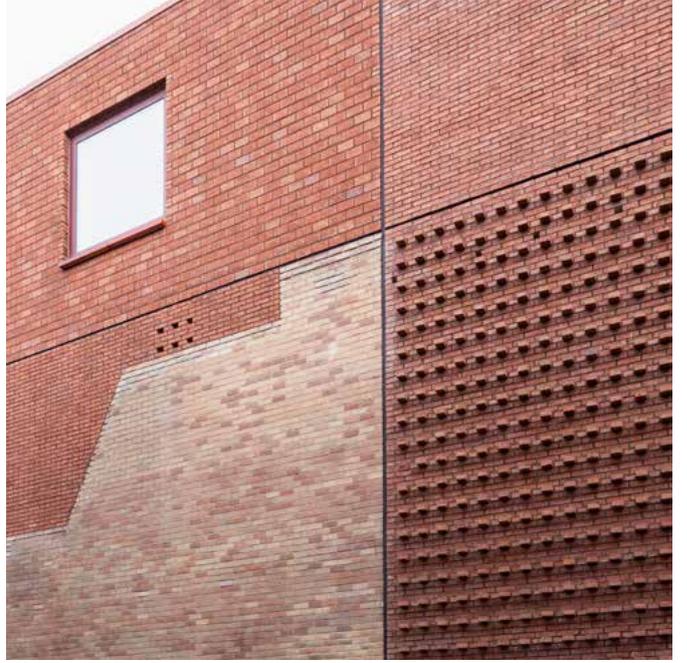
Le nouveau cahier des charges demandait principalement une plus grande hauteur au-dessus de la scène, de meilleurs équipements techniques et une meilleure visibilité publique. Ouest a décidé de tirer parti de la

spécificité de cette ville, en construisant sur deux niveaux d'espaces techniques, et en descendant la scène d'un étage. Le projet préserve la structure existante du toit, créant une hauteur supplémentaire dans le gabarit existant, et évite de trop modifier les volumes urbains existants.

Ceci a également permis de supprimer le monte-charge existant, d'organiser la logistique des décors, etc., entièrement en sous-sol, et d'offrir de nouvelles possibilités au théâtre de dialoguer et de s'ouvrir sur la vibrante place Rabelais. Une nouvelle entrée publique est située au rez-de-chaussée, tandis qu'un nouveau foyer est aménagé au premier étage, offrant un accès direct depuis la place, même lorsque le reste du bâtiment est fermé.

Au lieu de développer une identité architecturale inédite, se détachant du tissu urbain, Ouest a choisi de travailler avec le matériau originel des années 1970 : la brique de maçonnerie. Les façades de ce volume épuré sont conçues comme un dialogue contemporain entre les appareillages de briques existants et nouveaux. Tel un palimpseste, les différentes couches ajoutées au fil du temps révèlent et renforcent l'histoire de la ville et du théâtre. Une fenêtre judicieusement placée, ouvrant sur la rue, révèle le sous-sol et dévoile aux passants une partie cachée de la ville. Non seulement des voitures à dissimuler sous les pavés, mais aussi et dorénavant de la culture à dévoiler.

<https://ouest.be>



Logements et bureaux à Liège

Olivier Fourneau architectes

La nouvelle construction se situe sur le quai Godefroid Kurth, bâti aux 19e et début 20e siècles d'immeubles bourgeois de type néoclassique. A sa gauche se trouve une maison de l'architecte Jamar (propriété des demandeurs) et à sa droite une église protestante, située à l'angle du quai et de la rue Adolphe Maréchal, de style art déco datant de 1930.

Le projet consiste en la construction d'un immeuble de transition entre ces deux gabarits et est composé de bureaux et de deux logements.

La particularité des habitations sur le quai, à hauteur du Pont Maghin, est de disposer d'un jardin arrière en contrebas du rez-de-chaussée. L'immeuble présente donc un gabarit comprenant un rez-de-chaussée plus trois étages à rue, ainsi qu'un étage en contrebas en relation avec le jardin.

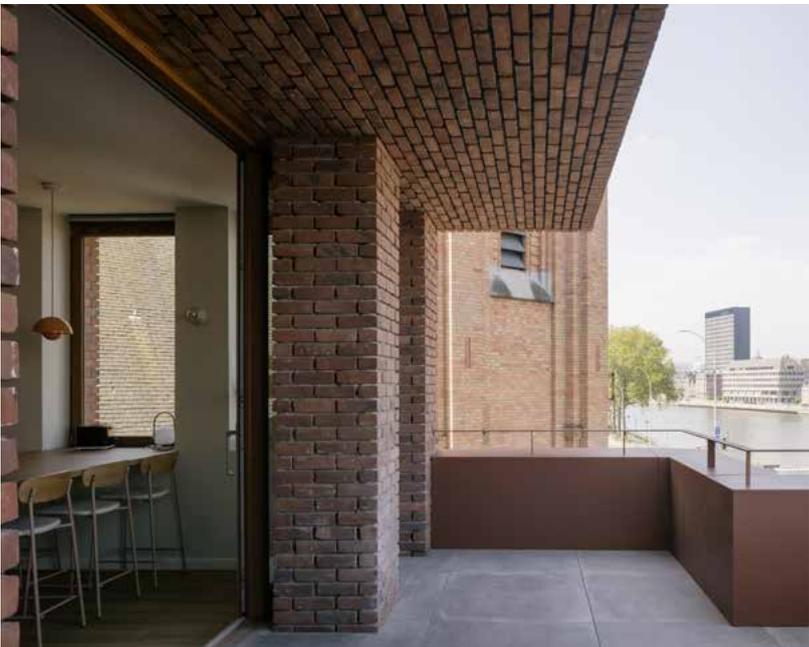
La nouvelle maçonnerie de parement jette les ponts entre les styles architecturaux, ancre le bâtiment dans le tissu urbain tout en lui donnant son caractère contemporain. L'écriture adoptée s'inspire des principes de composition de l'architecture néo-classique présente sur le quai (soubassement, façade rythmée et structurée en brique, présence d'un oriel au bel étage, ...) tout en intégrant les besoins fonctionnels contemporains (terrasses, balcons, parking vélos, ...).

La façade des deuxième et troisième étages est en retrait par rapport au trottoir et se trouve en deux plans différents permettant d'une part de créer une terrasse confortable au r+2 et d'autre part d'assurer un recul permettant de retrouver un alignement au troisième étage avec les lucarnes voisines. Le temple protestant constituant une architecture « finie », le projet gère le pignon en façade, de manière à achever le continuum urbain avant l'église.

(Aloys Beguin, architecte) « Le nouvel immeuble réussit cette osmose étonnante d'un dialogue subtil de matérialités, d'écriture et de masses. Volumétriquement, il joue habilement de sa position et son échelle attachées à l'ensemble mitoyen de quai, et de son articulation directe contre l'édifice religieux.

En seconde lecture, l'architecture cubiste de briques foncées se raffine par la texture de la brique, les variations de matières, les appareillages dentelés, les panneaux de parements caissonnés, qui puisent à la fois dans la modénature de l'église et celle des travées des façades d'habitations classiques qu'elle voisine. Des figures architecturales archétypiques sont réinterprétées avec une forte sculptralité : bow-windows, têtes de murs en acrotère et massifs de cheminées émergents. Les baies du rez-de-chaussée avec leurs rouleaux de briques en plein-cintre dialoguent directement avec la porte d'entrée du temple voisin, en ton mineur. »

<https://fourneau.eu>



Bibliothèque à Hal

WE-S architecten



Après deux ans de rénovation, la bibliothèque de Hal a rouvert ses portes à son emplacement habituel dans la Basilliekstraat. WE-S architecten a conçu une extension subtile qui optimise la visibilité du bâtiment tout en renforçant ses qualités architecturales d'origine. Le résultat est un espace flexible et durable, capable de s'adapter harmonieusement à des besoins évolutifs, grâce à des interventions telles qu'un escalier-auditorium, une mezzanine et des ouvertures vitrées stratégiquement positionnées pour relier l'intérieur au parc situé à l'arrière.

La reconversion de la bibliothèque existante optimise la disposition des espaces pour répondre aux besoins actuels et futurs. D'une part, l'extension s'intègre dans la logique structurelle du bâtiment d'origine ; d'autre part, elle garantit une visibilité optimale depuis la rue. Grâce à l'échelle limitée de la nouvelle construction, la valeur esthétique du bâtiment existant est préservée. L'annexe reste visuellement subordonnée au volume principal.

Cette approche réfléchie repose sur une palette discrète de matériaux, combinant briques blanches et béton préfabriqué, qui complètent les murs en grès et les façades existantes. Quelques fenêtres discrètes encadrent soigneusement la vue sur la salle de lecture et le parc situé à l'arrière. Le projet privilégie ainsi la durabilité du bâtiment existant plutôt que de le transformer en une œuvre tape-à-l'œil.

Les qualités intrinsèques du bâtiment d'origine sont mises en valeur par de petites interventions : un escalier-auditorium reliant le sous-sol au rez-de-chaussée, une mezzanine qui relie les différents étages au grenier. Ces modifications assurent une flexibilité d'utilisation optimale : les collections peuvent évoluer, s'étendre ou se réorganiser sans compromettre la fonctionnalité du bâtiment. Par ailleurs, le rez-de-chaussée est conçu comme un espace traversant et accueillant, une sorte de "salon urbain" qui connecte les citoyens, invite les lecteurs et inspire les visiteurs au-delà des seuls livres.

www.we-s.be



Ecole Sint-Pieters à Korbeek-Lo czaar architecten



Le plan directeur du site date de 2004 et repose sur l'idée de restaurer le cœur historique, le monastère existant et l'ancien dortoir des religieuses. Dans le cadre de plusieurs procédures facilitées pour les bâtiments scolaires, divers travaux faisant partie du plan directeur ont déjà été réalisés depuis 2004 : rénovation de la façade du monastère, réaménagement partiel de la cour de récréation, un nouvel auvent tenant lieu de cour de récréation couverte, transformation du grenier du monastère en trois salles de classe, ...

Aujourd'hui, les bâtiments désuets entourant le cœur historique ont été démolis et remplacés par un nouveau volume qui suit, en grande partie, l'empreinte au sol des bâtiments démolis. La brique neuve dialogue avec les maçonneries anciennes. Elle est mise en œuvre dans différents appareillages (en demi-briques et en bloc pour le socle) et avec différents joints (affleurant plein et en retrait). Des motifs et une texture naissent ainsi dans la nouvelle maçonnerie.

La nouvelle construction laisse les bâtiments historiques complètement "libres", permettant la circulation autour de ces bâtiments, les rendant visibles de tous les côtés et reliant de façon optimale les espaces extérieurs existants. Le long de la Kloosterstraat, le monastère reste le volume dominant. Quelques changements ont été apportés par rapport aux rues adjacentes. La porte de l'école, entrée principale, est déplacée

loin de la route très fréquentée, entre la chapelle du monastère (nouvelle zone d'accueil) et le nouveau bâtiment. A l'entrée, une zone dédiée pour attendre les enfants, est créée sur le terrain de l'école. Ces interventions augmenteront la sécurité routière.

Le nouveau bâtiment ajoute huit nouvelles salles de classe réparties sur deux niveaux, plusieurs îlots d'apprentissage et une aire de jeux couverte. La forme de la façade donnant sur le terrain de l'école répond aux bâtiments historiques voisins par la ligne en zigzag de l'étage supérieur. Différents appareillages de maçonnerie en renforcent l'effet.

Le monastère a également fait l'objet d'un réaménagement. Le rez-de-chaussée abrite l'administration, les locaux du personnel et une salle polyvalente. Un nouveau niveau intermédiaire a été ajouté avec des fonctions reliées au rez-de-chaussée. Deux grandes salles de classe sont aménagées au premier étage. Quant à la chapelle du monastère, avec sa précieuse rosace en vitraux, elle a été restaurée dans son état d'origine et est aujourd'hui utilisée comme espace de réception pour l'école.

<https://czaar.be>



Habitation avec atelier d'artiste à Mortsel

dmvA
architecten

Le contexte bâti de la ville de Mortsel, à proximité d'Anvers, est caractérisé par des cités-jardins construites après-guerre, faites de rues arborées le long desquelles se sont implantés des ensembles de 6 à 8 maisons en brique, agrémentées de jardin à l'avant. Cette nouvelle habitation avec atelier d'artiste s'est récemment implantée dans un nouveau lotissement, au cœur d'une telle cité-jardin.

Le nouveau projet reprend la philosophie de ces quartiers, mise sur la continuité tout en affichant son identité contemporaine forte. Étant la première construction du nouveau lotissement, cette habitation 3 façades se devait de faire montre d'un caractère fort et de donner une impulsion pour la série de logements qui sera prochainement construit.

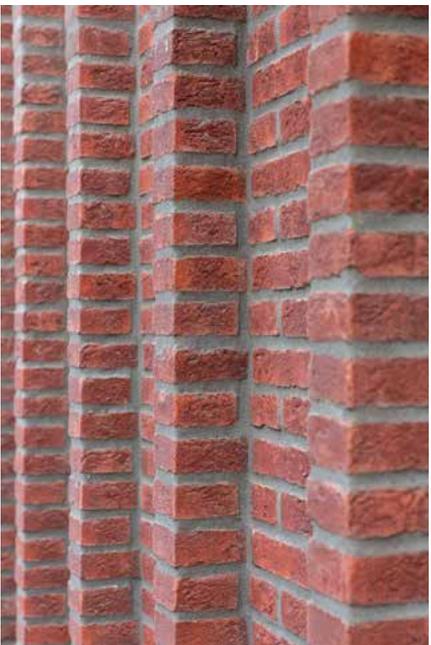
Par sa teinte rouge-orange et sa mise en œuvre spécifique, la brique de parement permet naturellement l'intégration dans le quartier. En se plongeant dans le contexte avoisinant, dmvA a trouvé une source d'inspiration riche en détails décoratifs typiques. Les architectes ont remis ces détails décoratifs au goût du jour pour créer une façade latérale à la fois puissante et à dimension humaine. Une répétition de travées en briques vient dessiner un motif au rythme vertical et un effet de profondeur sur cette façade. Les architectes ont subtilement intégré la porte d'entrée et les ouvertures, sans discontinuité du motif vertical qui court sur toute la façade.



Le programme combiné d'habitation compacte pour une personne seule et d'atelier d'artiste au second étage constitue une autre caractéristique de cette réalisation. Le projet a été pensé pour permettre une utilisation évolutive du bâtiment. C'est ainsi que deux accès indépendants ont été prévus par des escaliers différents.

La cohérence des matériaux et des détails se poursuit à l'intérieur avec de la maçonnerie apparente en blocs de terre cuite, des éléments en béton apparent et des éléments intérieurs en bois. Ce caractère brut reflète la volonté de la propriétaire de construire un bâtiment "simple" et ce, dans le strict respect du budget.

www.dmvA-architecten.be



Centre intégré pour enfants à Leeuwarden, Pays-Bas

De Zwarte Hond en collaboration avec Studio Nauta



Comment préserver la mémoire d'un quartier ?

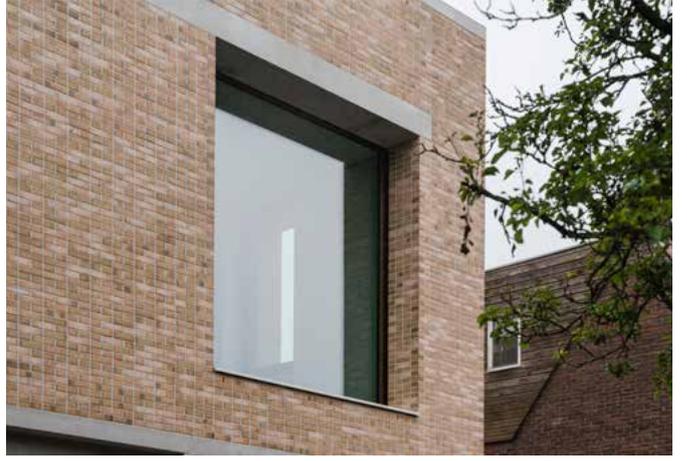
Le bâtiment existant de l'école Prins Constantijn à Leeuwarden aux Pays-Bas était obsolète et avait besoin d'être rénové. Cependant, la municipalité ne voulait pas démolir l'emblématique bâtiment ancien de 1929. Il a été décidé de rénover l'école existante et de l'agrandir avec une nouvelle construction.

Dans ce nouveau centre intégré pour enfants, l'école primaire "Prins Constantijn" et la garderie "Sinne" sont réunies sous un même toit. Le bâtiment, conçu par De Zwarte Hond en collaboration avec Studio Nauta, est utilisé par plus de 200 enfants. La particularité réside dans le fait que le bâtiment scolaire monumental des années 1920 a été intégré dans la conception. Les principes d'organisation historiques et les détails typiques de l'école d'Amsterdam sont repris sous une forme contemporaine dans la nouvelle extension.

Dans le design de De Zwarte Hond et Studio Nauta, l'ancien et le nouveau sont clairement reconnaissables, mais ils sont également liés l'un à l'autre. Cela crée un ensemble cohérent dans lequel les différentes phases de construction restent lisibles. La mémoire du quartier est ainsi préservée, mais en même temps elle est dotée d'une nouvelle strate.

Le nouveau bâtiment est organisé autour de plusieurs pôles d'apprentissage avec des espaces de collaboration, de jeu, de concentration et de repos. L'intérieur a un aspect naturel grâce à l'utilisation du bois et de la maçonnerie. L'ancienne façade sud en briques sera placée au milieu du nouveau bâtiment et constituera le cœur de la nouvelle école. Ici, tous les âges se retrouvent sous une grande verrière et autour d'une cuisine centrale. Parce que cette cuisine est située directement à l'entrée principale, elle crée une atmosphère désarmante et chaleureuse.

<https://dezwarthond.nl> - <https://studionauta.com>



Nouveau Règlement pour les Produits de Construction et langage “commun” pour la commercialisation des matériaux de réemploi

Nous constatons une certaine confusion sur le marché concernant les spécifications possibles pour les briques de réemploi, à savoir que des briques de réemploi avec une déclaration de performance et un marquage CE sont parfois prescrites pour des projets spécifiques. Nous avons donc souhaité fournir quelques explications supplémentaires sur le futur langage “commun” pour la commercialisation des produits de construction de réemploi.

Le texte législatif du nouveau règlement européen sur les produits de construction (nouveau CPR) a été publié au Journal Officiel de l'Union Européenne le 18 décembre 2024 et les articles relatifs à l'élaboration de spécifications techniques harmonisées (qui constituent la base du langage commun) sont entrés en vigueur le 7 janvier 2025. (voir aussi [TCC 188](#))

Une très longue période de transition est prévue pour les différentes familles de produits (de construction), car le règlement actuel sur les produits de construction (ancien CPR) continuera de s'appliquer aux produits de construction dont les spécifications techniques n'ont pas encore été révisées et publiées au titre du nouveau règlement (nouveau CPR), et ce jusqu'au début de l'année 2040 au plus tard. Le “CPR Acquis proces”, organisé par la Commission Européenne, vise à réviser toutes les spécifications techniques harmonisées sur la base de “demandes de normalisation”.

Que signifie le nouveau règlement pour le futur langage commun pour la réutilisation des produits de construction ?

À l'article 2 du nouveau règlement, le “champ d'application” est défini comme suit : “le présent règlement s'applique aux produits de construction, y compris les produits de réemploi ...”

Jusqu'à récemment, on pouvait se demander si l'(ancien) CPR s'appliquait lorsqu'une brique de réemploi était mise sur le marché. Théoriquement, une brique (dont l'usage prévu est la “maçonnerie”) entre déjà dans le champ d'application de la norme européenne harmonisée actuelle NBN EN 771-1 “Clay masonry units” et, par conséquent, une déclaration de performance devrait être établie et un marquage CE devrait être apposé

lors de sa mise sur le marché. Cependant, les modalités actuelles prévues pour assurer la stabilité des performances ne sont pas toujours applicables aux briques de réemploi.

Un élément supplémentaire de confusion possible sur le marché est qu'il existe une entreprise qui, en 2017, a volontairement fait établir une évaluation technique européenne (ETA) par l'EOTA pour les briques de réemploi, sur base d'un document européen d'évaluation (EAD) en vertu de l'ancien CPR (2011). Par cette voie volontaire (d'évaluation), cette entreprise est obligée d'apposer le marquage CE lors de la commercialisation des briques spécifiques auxquelles s'applique cet ETA.

Parallèlement au CPR Acquis proces au sein de la Commission Européenne, divers comités techniques du CEN travaillent actuellement sur diverses prescriptions horizontales.

En 2020, le CEN/TC350/SC1 “Economie circulaire dans le secteur de la construction” a été créé. Au sein de ce sous-comité, un groupe de travail 6 est actuellement actif, qui élabore des exigences horizontales pour la réutilisation des produits de construction.

Ce qui est important dans les différentes discussions **est de parvenir à des lignes directrices horizontales pragmatiques pour la réutilisation des produits de construction**. Plusieurs éléments semblent très importants à cet égard : la connaissance de la situation existante, le contrôle de la qualité et les procédures, les tests et les mesures ainsi que la gestion des risques dans la conception et la mise en œuvre.

Il faut également décrire les différents scénarios de réemploi dans les modalités à suivre. Les possibles scénarios suivants sont ainsi actuellement discutés :

- même utilisation envisagée :
 - même projet, même lieu, même utilisation;
 - même projet, lieu différent;
 - projet différent, lieu différent.

- différente utilisation envisagée :
 - même projet, même lieu, autres exigences;
 - même projet, lieu différent, autres exigences;
 - projet différent, lieu différent, autres exigences.

Grâce à ces lignes directrices horizontales du CEN/TC350/SC1/WG6, les comités techniques de produits pourront alors commencer à travailler sur les spécifications techniques mises à jour sur la base des nouvelles demandes de normalisation.

Au cours du CPR Acquis proces, une décision devra être prise quant aux produits de construction qui considéreront également les produits de réemploi et cela sera ensuite inclus dans la demande de normalisation.

En ce qui concerne la famille de produits “maçonnerie”, la réunion de lancement du CPR Acquis proces sera organisée par la Commission Européenne à la fin de ce mois. Comme déjà expliqué dans notre article précédent, nous disposerions théoriquement de nouvelles spécifications harmonisées (publiées) début 2029.

Pour les briques de réemploi, on peut donc dire que, tant que les spécifications techniques harmonisées n’ont pas été adaptées et que les modalités dans le domaine, entre autres, de la stabilité des performances n’ont pas été incluses, aucun marquage CE n’est possible sur base de l’actuelle norme de produit harmonisée. N’oublions pas que l’objectif ultime de l’élaboration d’une déclaration de performance et de l’apposition d’un marquage CE sur les produits de construction est de permettre à ces produits de construction (conformément au CPR, à l’avenir au nouveau CPR) de circuler au sein du marché intérieur en utilisant le même langage technique.

Conclusion

Le nouveau règlement européen sur les produits de construction (CPR) fournit un cadre pour l’harmonisation et la circulation des produits de construction de réemploi au sein du marché intérieur. Il est essentiel de développer des solutions pragmatiques qui prennent en compte le contrôle qualité, les procédures de test et la gestion des risques. Tant que les nouvelles spécifications harmonisées (normes) n’auront pas été établies, le marquage CE pour les briques de réemploi n’est pas obligatoire, sans préjudice de leur applicabilité.

Sources

TCC 188
TCC 175

Acronymes

CPR Construction Products Regulation
EOTA European Organisation for Technical Assessment
CEN European Committee for Standardization

Fabricants belges de briques et de tuiles

Briques pour maçonnerie ordinaire:

O: briques pleines pour maçonnerie ordinaire

P: briques perforées pour maçonnerie ordinaire

L: briques perforées à tesson allégé

Briques de parement:

E: briques de façade étirées

M: briques faites à la main et briques moulées à la presse

A: autres sortes (briques de parement traditionnelles et «rustiques» comme les briques de campagne, etc.)

Autres produits:

H: hourdis

T: tuiles

S: briques de pavage

PI: plaquettes

Pour plus de détails sur la gamme de produits de chaque firme, il est conseillé de s'adresser directement à l'entreprise;

Flandre Orientale

- **Steenbakkerij HOVE**
Lindendreef 101
9400 Ninove
Tel. (054) 33 26 67
Fax (054) 32 82 38
www.steenbakkerijhove.be
info@steenbakkerijhove.be
(O-M-A)
- **Steenfabriek VANDE MOORTELE**
Scheldekan 5
9700 Oudenaarde
Tel. (055) 33 55 66
Fax (055) 33 55 70
www.vandemoortel.be
info@vandemoortel.be
(M-S-PI)

Flandre Occidentale

- **Wienerberger - divisie KORTEMARK**
Hoogledestraat 92
8610 Kortemark
Tel. (051) 57 57 00
Fax (051) 57 57 02
www.wienerberger.be
info@wienerberger.be
(O-P-L-E-M)
- **Wienerberger - divisie ZONNEBEKE**
leperstraat 186
8980 Zonnebeke
Tel. (051) 78 80 60
Fax (051) 77 10 38
www.wienerberger.be
info@wienerberger.be
(O-P-L-E)

- **DUMOULIN Bricks**
Moorseelsesteenweg 239
8800 Roeselare
Tel. (056) 50 98 71
Fax (056) 50 41 92
www.dumoulinbricks.be
info@dumoulinbricks.be
(O-P-E)

- **WIENERBERGER**
Kapel ter Bede 121
8500 Kortrijk
Tel. (056) 24 96 35
Fax (056) 51 92 75
www.wienerberger.be
info@wienerberger.be
(O-P-L-E-M-A-T-S-PI)

Limbourg

- **Joseph Bricks**
Leemkuilstraat 12
3630 Maasmechelen
www.josephbricks.com
hello@josephbricks.com
(M)
- **Steenfabrieken VANDERSANDEN**
Slakweidestraat 35
3630 Maasmechelen
Tel. (089) 30 50 42
www.vandersandengroup.be
info@vandersandengroup.be
(PI)
- **Wienerberger - divisie LANAKEN**
2de Carabinierslaan 145
3620 Veldwezelt-Lanaken
Tel. (089) 71 51 38
Fax (089) 72 28 80
www.wienerberger.be
info@wienerberger.be
(M)
- **NELISSEN Steenfabrieken**
Kiezelweg 458-460
3620 Lanaken (Kesselt)
Tel. (012) 45 10 26
Fax (012) 45 53 89
www.nelissen.be
info@nelissen.be
(M-PI)
- **Wienerberger - divisie MAASEIK**
Venlosesteenweg 70
3680 Maaseik
Tel. (089) 56 40 38
Fax (089) 56 81 83
www.wienerberger.be
info@wienerberger.be
(M-A)
- **Steenfabrieken VANDERSANDEN**
Riemstersteenweg 300
3740 Spouwen
Tel. (089) 51 01 40
Fax (089) 49 28 45
www.vandersandengroup.be
info@vandersandengroup.be
(M-S-PI)

- **Steenfabrieken VANDERSANDEN**
Nijverheidslaan 11
3650 Lanklaar
Tel. (089) 79 02 50
Fax (089) 75 41 90
www.vandersandengroup.be
info@vandersandengroup.be
(M-S-PI)

- **Steenbakkerijen VAN MEMBRUGGEN**
Dorpsstraat 17
3770 Riemst
Tel. (012) 23 30 28
www.steenbakkerijen-van-membruggen.be
info@steenbakkerijen-van-membruggen.be
(A)

Anvers

- **Wienerberger - divisie RUMST**
Nieuwstraat 44
2840 Rumst
Tel. (03) 880 15 20
Fax (03) 844 28 11
www.wienerberger.be
info@wienerberger.be
(P-L)
- **DESTA**
Heerle 11
2322 Minderhout (Hoogstraten)
Tel. (03) 315 70 99
Fax (03) 315 81 48
www.desta.be
mail@desta.be
(E-S-PI)
- **Steenbakkerij FLOREN**
Vaartkant Rechts 4
2960 St.-Lenaarts
Tel. (03) 313 81 98
Fax (03) 313 71 56
www.floren.be
info@floren.be
(O-E-PI)
- **Wienerberger - divisie NOVA**
Steenbakkersdam 36
2340 Beerse
Tel. (014) 61 10 99
Fax (014) 61 04 32
www.wienerberger.be
info@wienerberger.be
(P-L)
- **Wienerberger - divisie BEERSE**
Absheide 28
2340 Beerse
Tel. (014) 61 19 75
Fax (014) 61 22 33
www.wienerberger.be
info@wienerberger.be
(M-PI)

- **Wienerberger - divisie QUIRIJNEN**
Sint Jobbaan 58
2390 Westmalle
Tel. (03) 311 51 12
Fax (03) 311 62 56
www.wienerberger.be
info@wienerberger.be
(O-P-L-E)

Hainaut

- **Wienerberger - divisie PERUWELZ**
Rue de l'Europe, 11
7600 Péruwelz
Tel. (069) 77 97 10
Fax (069) 77 97 11
www.wienerberger.be
info@wienerberger.be
(M)
- **Wienerberger - divisie TOURNAI**
Grand route 1
7534 Barry
Tel. (069) 53 26 00
Fax (069) 53 26 09
www.wienerberger.be
info@wienerberger.be
(E-P-PI)
- **Briqueterie de PLOEGSTEERT**
Rue du Touquet 228
7782 Ploegsteert
Tel. (056) 56 56 56
Fax (056) 56 55 01
www.ploegsteert.com
info@ploegsteert.com
(P-L-H)

